



TRAIL DES ORCHIDEES EN THAILANDE



Du 13 au 21 février 2027

Trail de 90 km ou 50km au choix
en 4 étapes (Ouvert aux marcheurs)

Certains pays donnent plus que d'autres envie de partir, de s'évader. La Thaïlande fait partie de ces destinations de rêve. Les 4 étapes vont permettre aux concurrents de s'affronter dans des endroits aussi beaux que différents dans la région de Chiang Mai dans le nord du pays. Chiang Mai est la capitale des tribus montagnardes du nord. Située aux portes du "Triangle d'Or", elle a la réputation d'être une des plus belles villes du pays.

Les 14 et 15 février, journée libre à Chiang Mai avec le nouvel an chinois.

Tarif en dortoir 4 à 6 places : 1150€ pour les 25 premières inscriptions. **1250€** pour les suivants. Tous les dortoirs sont climatisés et ont des douches et des sanitaires.

Supplément en chambre 2 places : 180€ pour les 5 nuits / Supplément en chambre individuel : 250€ pour les 5 nuits.

Toutes les chambres sont climatisées et ont des douches et des sanitaires.

Ce choix de chambre ne concerne pas les 2 nuitées à l'hôtel de Chiang Mai où tous les participants seront logés dans des chambre de 2.

Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque ou d'un virement de 300€ à l'ordre de Raids et Aventure. Pour toute annulation, 30€ seront retenus pour frais de dossier.

Le solde doit être réglé avant le 15 décembre 2026.

Pour toute annulation après le 13 novembre, la totalité de l'acompte sera retenue. Après le 15 décembre, la totalité du règlement sera retenue.

CE PRIX COMPREND : La nourriture (sauf les 2 nuits à l'hôtel de Chiang Mai avec petit déjeuner uniquement), les nuitées, les transferts et déplacements durant la course l'assistance technique et médicale, l'assurance rapatriement.

CE PRIX NE COMPREND PAS : le vol pour Chiang Mai, les transferts aéroport Hôtel (5€ de taxi) Les dépenses personnelles, les excursions facultatives, l'assurance annulation.

***MATERIEL INDISPENSABLE POUR LA COURSE :** Un petit sac à dos / Un vêtement de pluie / Un sifflet / Un kamel back ou un porte bidon / Une casquette ou un buff ; crème solaire

***PAPIERS INDISPENSABLES :** Un passeport en cours de validité de moins de 6 mois. Les personnes n'étant pas de nationalité française doivent impérativement se renseigner auprès de l'ambassade de Thaïlande de leur pays. Un certificat médical d'aptitude à participer à une course d'endurance (de moins d'un an) ou un PPS (de moins de 3 mois) ou une licence. Une trousse médicale dont le contenu sera détaillé quelques semaines avant la course

Programme 2027

Samedi 13 février :

Vol pour Chiang-Maï

Dimanche 14 février :

Accueil des participants à l'hôtel de Chiang-Maï.

En soirée, participation à la fête du nouvel an chinois.

Nuitée en hôtel à Chiang Mai

Lundi 15 février :

Journée libre

En soirée, participation à la fête du nouvel an chinois.

Nuitée en hôtel à Chiang Mai

Mardi 16 février :

Transfert au Cocotier Resort

Distribution des dossards, briefing. Nuitée au Cocotier.

Mercredi 17 février :

1ère étape 23km +400m -460m ou 12km +220m -250m. Nuitée au Cocotier.

Jeudi 18 février :

2ème étape 19km +570m -500m ou 15km +380m - 300m; Nuitée au Cocotier Resort

Vendredi 19 février :

3ème étape (étape de montagne) 22km +1200m -830m ou 10km +300m -750m
Nuitée au Cocotier

Samedi 20 février :

4ème étape 26km ou 13km +-100m / remise des prix en soirée.

Dimanche 21 février :

Transfert à l'aéroport de Chiang Mai ou à l'hôtel de Chiang Mai.

Ce programme est donné à titre indicatif, il peut être modifié

BULLETIN D'INSCRIPTION Trail des Orchidées 2027

COUREUR

MARCHEUR

ACCOMPAGNANT

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : (code postal, ville et pays) _____

DATE DE NAISSANCE : _____

SEXE : (H) (F) Taille T-Shirt XS S M L XL XXL

NATIONALITE : _____ PROFESSION : _____

Adresse E-mail: _____

Téléphone : _____

Toute Inscription doit être accompagnée d'un chèque d'acompte ou d'un virement de 300€ à l'ordre de Raids et Aventure.

Pour les virements : Nom de la Banque : La Banque Postale / Titulaire du compte : Raids et Aventure / IBAN : FR98 2004 1010 1240 9942 5M03 356 / BIC : PSSTFRPPSCE

Raids & Aventure Paul Vilcot ; 29 domaine de Château Gaillard
94700 Maisons Alfort / France Tel : 06 80 45 32 74

www.raids-aventure.com / raids.aventure@outlook.fr

www.facebook.com/pg/RaidsetAventure / www.instagram.com/raids_aventure

Règlement Trail des Orchidées

01/ Le "Trails des Orchidées" est une course organisée par l'association "Raids & Aventure". Ce trail se déroule en allure libre. Il est ouvert à toute personne de 18 ans minimum. (Possibilité de participer avec au moins un des deux parents pour les mineurs à partir de 15 ans).

02/ Chaque participant devra fournir une licence ou un PPS ou un certificat médical d'aptitude à participer à une course d'endurance de moins de 3 mois.

03/ Chaque participant recevra deux dossards. Ils devront impérativement être portés devant et derrière de façon visible. Il est interdit de recouvrir un dossard.

04/ Le classement pour les 90km : Général hommes & femmes. **Les marcheurs qui auront fait le parcours complet seront classés comme les coureurs.**

05/ Les ravitaillements (boisson & nourriture) sont prévus tous les 8 à 10 km suivant les étapes. Au départ de chaque étape, les concurrents doivent porter 1,5 litre d'eau minimum.

06/ L'équipe médicale présente sur le raid sera habilitée à mettre hors de course un concurrent qu'elle jugera inapte à continuer l'épreuve sur le plan médical. Leur décision sera sans appel. **Le MATERIEL MÉDICAL demandé dans le programme par l'équipe médicale est obligatoire**

07/ Le parcours sera balisé. Il est impératif de suivre le balisage. Si un concurrent s'égare, il ne pourra tenir responsable l'organisation et son temps ne sera pas changé. En cas de litige, se reporter à l'article 8 du présent règlement

08/ Toute réclamation doit être déposée auprès du directeur du raid.

09/ L'organisation ne pourra être tenue responsable des modifications ou annulation d'une étape liée à la météo ou pour des raisons de sécurité.

10/ Pour certaines étapes de montagne et suivant la météo, l'organisation pourra exiger le port d'un petit sac à dos, avec du change. Chaque concurrent doit donc amener un petit sac à dos.

11/ Tous les participants consentent que l'association "Raids & Aventure" dispose du droit de leur nom et de leur image individuelle ou collective pour la promotion et l'information concernant le trail des Orchidées.

12/ Les concurrents s'engagent à se soumettre en tout point au présent règlement par le seul fait de leur inscription.